

Le Projet de ville s'affiche à Aire de fête

Comment populariser les projets en cours? En les mettant à la portée de chaque citoyen grâce à des interventions ludiques. Exemple avec Aire de fête.



Les 2 et 3 juin Aire de fête s'est mis au diapason du Projet de ville. En déambulant sur une vue aérienne géante de la ville des centaines de visiteurs ont pu faire quelques découvertes : tout d'abord sur la configuration de la ville, avec la place de la forêt, sa bipolarité entre plateau et vallée de Seine, son caractère pavillonnaire... De quoi chambouler ses repères : il n'était pas si facile de retrouver sa maison, première mission confiée avant de visualiser les projets de développement urbain. Côté projet éducatif local, les enfants étaient invités à s'exprimer à la craie sur les trois lettres monumentales du PEL. Et ils ne se sont pas privés de faire connaître leurs avis et propositions d'équipements, de services, d'écoute. Le projet social s'est concrétisé par l'animation d'un stand autour de la promotion de la santé et par une exposition de portraits

de bénévoles associatifs, réalisée par André Lejarre du collectif Le Bar Floréal, présentée en grand format sur les grilles du parc. Enfin, le développement durable était à la fête, tant par des gestes concrets, comme la mise à disposition d'un gobelet réutilisable, les déambulations des Trieurs publics et le manège écocitoyen, mu par le pédalage des parents qui a fait... sensation.

Les Assises, côté personnel

Le 21 mai, Joachim Moysse, premier adjoint au maire a engagé une série de rencontres de proximité avec l'ensemble des agents de la collectivité. Dans les services et les ateliers, l' élu a ainsi pu rappeler les objectifs du projet de ville, mais aussi solliciter l'avis des agents au cours d'échanges d'une durée d'1 h30. Une occasion dont se sont saisis les personnels municipaux pour faire part de propositions mais aussi de questions et critiques. Joachim Moysse y a entendu un besoin d'explication du projet, un attachement au service public de qualité et un fort besoin de reconnaissance des agents qui font face à des missions de plus en plus complexes.

Assises de l'éducation: demandez la synthèse

Des notes aux Assises de l'éducation ? Oui celles prises par la journaliste Isabelle Friedmann qui a suivi l'ensemble des travaux pour la lettre d'information du Projet de ville, le site internet de la Ville et *Le Stéphanois*. Ces notes sont désormais rassemblées dans une édition spéciale de la lettre d'information qui réalise la synthèse des débats, ateliers et travaux menés du 16 au 18 novembre 2011. Disponible sur demande ou à télécharger sur www.saintetiennedourovray.fr

Une idée, une proposition, une question ?

Contact: **Matthieu Charlionet**, chargé de la démocratie locale mcharlionet@ser76.com
02 32 95 83 83

ça change la Ville



Saint-Etienne-du-Rouvray

Lettre d'information des Assises de la ville | juin 2012 | N° 6

Ouvrir des perspectives

Vous avez entre les mains la 6^e lettre d'information des Assises de la ville. Depuis plusieurs mois nous vivons intensément sur notre commune la mise en débat de notre Projet de ville. Elle s'est traduite par de multiples réunions, rencontres, visites, conférences, forums... L'engagement de la municipalité dans cette dynamique a pour objectif d'ouvrir à Saint-Étienne du Rouvray des perspectives nouvelles de vie pour l'ensemble des habitants. C'est possible grâce notamment aux évolutions qui vont impacter la ville comme cela est illustré par le développement urbain en cours et à venir. Dans ce processus, la parole des Stéphanois et Stéphanoises, quels que soient l'origine, la classe sociale ou l'âge, doit être entendue. Une illustration de cette volonté municipale est la mise en place d'un atelier urbain citoyen sur l'avenir du quartier Marc-Seguïn. Pour ce secteur de la ville, tout est à écrire et je remercie les citoyens volontaires du quartier qui participent à cet atelier associant habitant-es, élu-es et services municipaux. La participation citoyenne, ça change la ville ! Je compte donc sur vous à partir de septembre pour continuer à participer activement à nos débats et rencontres de terrain.

Hubert Wulfranc
Maire, conseiller général



Un nouvel horizon urbain

Lancé le 23 mai, un atelier urbain citoyen composé d'une trentaine d'habitants imagine les contours du futur quartier Marc-Seguïn. Un enjeu urbain... et citoyen sur lequel reviendront les Assises de l'habitat, programmées du 8 au 11 octobre.

La page est blanche. Une page de 10 hectares. L'équivalent de 14 terrains de foot à aménager ! Rues, logements, transports, commerces, équipements publics... il va falloir penser à tout. Se projeter dans un avenir proche, en sachant concilier exigences pratiques et souci esthétique, préoccupations individuelles et intérêt général, fonctionnement propre du nouveau quartier et connexion de celui-ci avec le reste de la ville. C'est l'objectif du premier atelier urbain citoyen lancé à Saint-Étienne-du-Rouvray pour imaginer un nouveau bout de ville sur le secteur Marc-Seguïn. Une visite sur place suivie d'une présentation des enjeux et d'un premier partage des connaissances sur le « vocabulaire » des urbanistes: et voilà une trentaine de ►

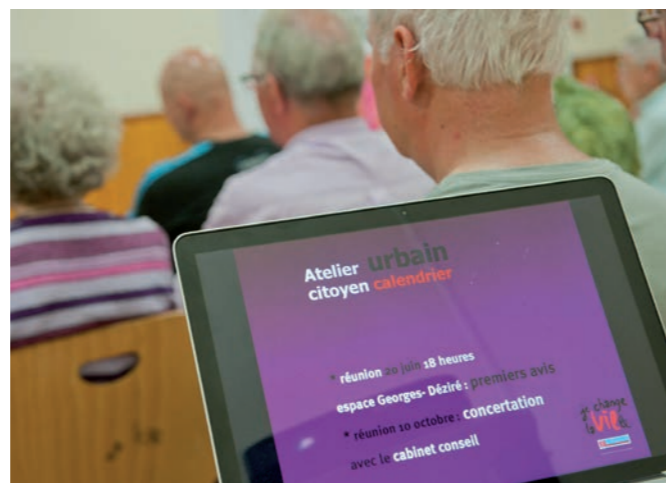
► Stéphanois à pied d'œuvre pour inventer ce futur quartier à la place des friches existantes.

Et pas n'importe quel quartier : le périmètre et la situation du futur quartier Marc-Seguin en font une pièce maîtresse à l'échelle de la commune. Avec sa situation stratégique, à proximité immédiate des voies ferrées, le futur quartier Marc-Seguin pourrait même devenir un cas d'école en la matière. Si le Conseil régional retient le tracé « est » du projet de tram-train, celui-ci s'arrêterait au bout de la rue Marc-Seguin. « *Quand on sait que ce sont 10 000 à 15 000 voyageurs par jour qui l'utiliseraient*, explique Déborah Le-françois de la direction de l'urbanisme, *on imagine l'opportunité pour le quartier.* » Et plus largement pour le territoire. Si, comme l'a rappelé Hubert Wulfranc, le maire, « *nous n'avons aucune certitude sur ce sujet, ni aucun calendrier* », il convient de le garder en tête et de réserver un espace pour créer un parking attenant à l'éventuelle future gare.

Circulation, type de logement, densité, mixité... de fil en aiguille, la réunion fondatrice de l'atelier urbain citoyen a dégagé les principaux enjeux d'une opération urbaine, avec leurs incidences à l'échelle du quartier et plus largement de la ville. Pour y parvenir, les membres de l'atelier sont invités à poursuivre la réflexion pendant plusieurs mois.

Assises de l'habitat : quatre réunions publiques au menu

L'atelier urbain n'est qu'un début. Lancé au mois de mai, il vient en préambule de plus vastes assises de l'habitat organisées par la Ville du 8 au 11 octobre prochain. Au programme, une série de réunions publiques pour faire le tour des grandes questions urbaines qui se posent désormais sur le territoire Stéphanois. Quatre rendez-vous sont annoncés : une rencontre avec les riverains sur le projet de rénovation du site des ateliers du Pré de la bataille le 8 octobre, sur place, un débat sur la densification des secteurs d'habitat le 9 octobre (lire ci contre), une réunion publique sur le devenir du centre ancien le 10 octobre et, enfin, une table ronde sur la poursuite du renouvellement urbain et social, le 11 octobre.



Construire dans son jardin? Et pourquoi pas!

S'il n'y a pas d'or dans votre jardin, il y a peut-être du terrain pour agrandir la maison ou construire du logement. C'est le principe de Bimby, comprenez Build in my backyard (construire dans mon jardin en bon français !) que la CREA propose d'expérimenter dans quatre communes du grand Rouen, dont Saint-Étienne-du-Rouvray. Le principe est simple : identifier les possibilités de construire sur sa parcelle, soit pour loger sa famille, soit pour proposer de nouveaux logements. L'opération Bimby propose aux propriétaires volontaires d'examiner cette possibilité au cours d'une entrevue d'une heure avec un architecte conseil, fin septembre avant une réunion publique le 9 octobre. Objectif : identifier ainsi des possibilités de construction de logements en densifiant les zones d'habitat pour lutter contre l'étalement urbain.



Agenda 21, des intentions aux actions

Penser global, agir local. Suivant cette formule désormais connue, les Assises du développement durable se sont penchées, les 3 et 4 avril, sur les questions climatiques et moyens à mettre en œuvre, sur le terrain, pour préserver les équilibres écologiques, économiques et sociaux.



responsable des bâtiments et moyens généraux : « *Les agents municipaux sont déjà mobilisés et des actions relevant du développement durable ont déjà été mises en place par les services* ». En témoigne l'évolution des pratiques au service des espaces verts : un entretien différencié des espaces, en fonction de leur emplacement, de leur niveau de fréquentation ou encore de leur rôle dans le paysage. Le choix des essences, les questions de la récupération des eaux pluviales et de la valorisation des déchets sont déjà inscrites dans les pratiques. C'est aussi dans les domaines sociaux et économiques que de nouvelles préoccupations sont apparues dans la ville.

À commencer par celle de l'accessibilité de la cité, y compris aux personnes handicapées. Un diagnostic a été réalisé et des actions prioritaires identifiées pour aménager les rues les plus fréquentées. Manquent cependant des moyens pour que la ville soit intégralement praticable par tous. Or si l'État prescrit à juste titre ces aménagements, la prise en charge financière revient aux collectivités, soit 8 millions d'euros. Au-delà des cheminements, les handicaps sont pris en compte dans l'offre municipale de services : « *Nous voulons que l'offre sportive, culturelle et de loisirs soit accessible à tous, sans qu'on ait besoin d'avoir une offre réservée aux personnes handicapées* », a expliqué Anne-Claire Charlet, responsable du service solidarité. C'est ainsi qu'à la pis-

cine ou à l'espace Georges-Déziré, en plus des infrastructures, des efforts sont faits pour former les professeurs à l'accueil des personnes handicapées. À l'intersection des dimensions économique et sociale, l'introduction de clauses d'insertion dans les marchés publics a permis ces dernières années à la Ville de se doter d'un « *outil de développement durable* ». Il permet à des personnes au chômage de « *recoler au monde du travail* », pour reprendre les termes de Serge Soares, le directeur de la Maison de l'information pour l'emploi et la formation (Mief) ; mais il vise aussi à rappeler aux entreprises leur responsabilité sociale.

« Ne pas renvoyer le développement durable à la seule responsabilité individuelle »
Joachim Moyse, premier adjoint au maire

Consciente que le développement durable doit prendre en compte les inégalités criantes qui marquent la société, la Ville « *ne veut justement pas renvoyer le développement durable à la seule responsabilité individuelle*, a précisé Joachim Moyse, premier adjoint au maire. *Il s'agit avant tout de développer des actions collectives* ». C'est dans cet esprit que l'agenda 21 municipal va s'écrire et que les Assises se sont achevées sur un débat lié au transport et notamment aux expériences de gratuité totale et d'intermodalité.